

Les Cmr participent à la Rentrée en musique 2022

Les Cmr se mobilisent pour assurer de nombreux ateliers musicaux lors de la nouvelle édition de la « Rentrée en musique », le jeudi 1^{er} septembre 2022 dans toute la France.

Cet évènement, à l'initiative des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, a pour objectif de marquer de manière positive le début de l'année scolaire et de mettre en avant les vertus éducatives de la pratique musicale collective. Cette année encore, les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture apportent leur soutien aux Cmr pour contribuer à l'opération.

Ce sont ainsi une soixantaine de musicien·ne·s intervenant·e·s Cmr qui se mobilisent dans plus de 90 établissements scolaires élémentaires de 11 départements.

Au programme : chant chorale, apprentissage de mélodies simples, accompagnement instrumental, etc. Chaque intervention dure entre 20 et 45 minutes environ.

Quelques interventions phares

- Chant collectif sur le thème "Le tour du monde en 80 Jours"
77174 Villeneuve-le-Comte | École publique
Proposé par Faustine Girard | 100 élèves
- Musique traditionnelle interactive : Chant à réponse, danses traditionnelles et mini concert de violon
64600 Anglet | Ecole Primaire Édouard Herriot
Proposé par Pascal GREAU | 120 élèves
- Flash Mob percussions corporelles
45700 Vimory | Ecole élémentaire
Proposé par Caroline GUEGAN | 65 élèves

Communication

Les Cmr accompagnent leur participation à l'évènement par un dispositif de communication sur les réseaux sociaux. De courtes vidéos présentant le travail des musicien·ne·s intervenant·e·s et des élèves partout en France sont mise en ligne en direct, pour une communication à suivre sur les comptes Facebook et Twitter des Cmr ce jeudi 1^{er} septembre. Suivez l'édition 2022 [en ligne](#).

Contact

Chargée de communication : Violaine BROWN | 06 47 54 58 82
communication@lescmr.asso.fr | [site web LesCmr](#) | [Réseaux sociaux](#)

A propos des Cmr

Favoriser l'accès à la musique pour tous, tel est le projet des Cmr depuis 70 ans. Les Cmr s'engagent au quotidien pour la pratique de la musique et l'acquisition d'apprentissages. S'inscrivant dans les mouvements d'éducation populaire, les Cmr contribuent par leurs actions « au vivre ensemble », au respect des droits culturels, à l'éducation à la citoyenneté ou encore à l'éveil du sens critique.

Les Cmr proposent des activités dès la petite enfance, sur le temps scolaire, dans le médico-social et les pratiques musicales amateurs. Ces actions reposent sur l'engagement et le financement des collectivités locales partenaires majoritairement situées en zone rurale.

Grâce aux partenariats construits avec plus de 364 collectivités territoriales qui assurent le financement des interventions musicales, les 250 musiciens salariés Cmr collaborent au quotidien avec les enseignants du premier degré, dans une perspective éducative forte et à long terme, au bénéfice de quelques 130 000 élèves par an.

Créateur du métier de « musicien intervenant » dès 1953, les Cmr sont le premier employeur de France de musiciens titulaires du DUMI.

Contact

Chargée de communication : Violaine BROWN | 06 47 54 58 82
communication@lescmr.asso.fr | [site web LesCmr](#) | [Réseaux sociaux](#)